Clévacances Alsace

Ce sont 2 antennes à votre service :

BAS-RHIN

16 avenue de l'Europe – Bâtiment SXB1
67300 SCHILTIGHEIM
06 10 57 32 87
contact@clevacances-alsace.com

HAUT-RHIN

1 rue Camille Schlumberger
68000 COLMAR
03 89 20 10 56 – 06 74 83 28 56
contact@clevacances-alsace.com

CléVacances

www.clevacances.com

Crédits photographiques : Christophe DUMOULIN

CléVacances
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

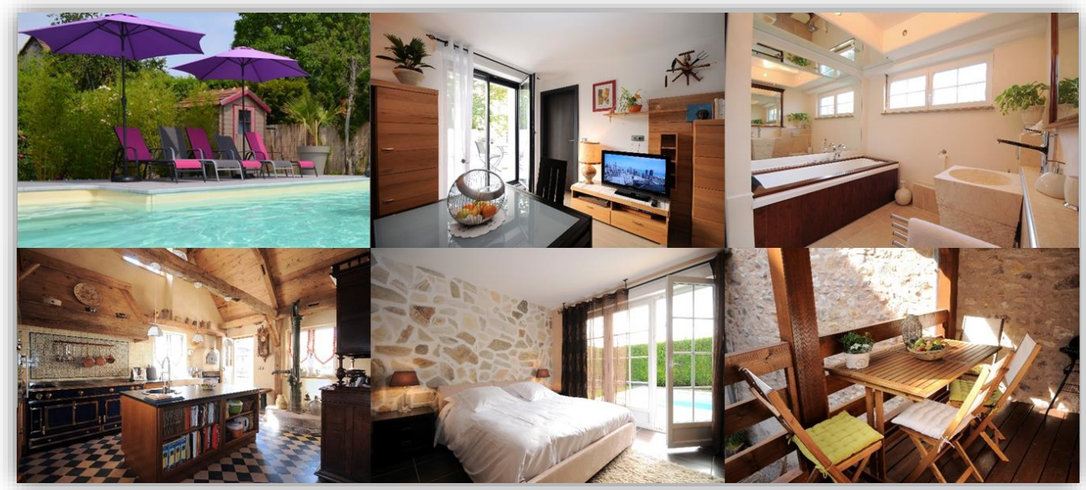

Clévacances Alsace

Vous êtes propriétaire de meublé(s) de tourisme
ou de chambre(s) d'hôtes ?
D'Habitat(s) Léger(s) de Loisirs ou d'hébergement(s) insolite(s) ?

Vous avez un projet de création d'hébergement touristique ?

Valorisez votre hébergement grâce à Clévacances Alsace !

www.clevacances.com

Comment valoriser votre hébergement touristique ?

Pour **votre(vos) meublé(s) de tourisme**, 2 possibilités indépendantes, mais cumulables :
• la labellisation Clévacances
• le classement ministériel en étoiles

Pour **votre(vos) chambre(s) d'hôtes, Habitat(s) Léger(s) de Loisirs ou hébergement(s) insolite(s) :**
• la labellisation Clévacances

Le label Clévacances, quels avantages ?

- Vous valorisez la **qualité** de votre hébergement
- Vous gagnez en **visibilité** grâce à notre plateforme internet
- Vous êtes **conseillé** et **accompagné** par un(e) référent(e) territorial
- Vous êtes convié à des **réunions d'information** sur des thèmes tels que : la fiscalité, les chèques-vacances, l'optimisation de votre annonce…
- Vous rassurez vos clients en vous appuyant sur un **label de confiance**
- Vous vous démarquez de la concurrence
- Vous restez **libre** pour gérer votre location (tarifs, plannings, contenu de l'annonce...)
- Vous accédez à notre **base documentaire**, juridique et fiscale
- Vous adhérez à un **réseau** en développement constitué de 20 000 biens labellisés
- Vous pouvez différencier votre offre selon nos différentes **thématiques**
- Vous gardez le **contact direct** avec le client en plus de la **réservation en ligne**
- Vous profitez d'**avantages tarifaires** grâce à l'offre de parrainage

La labellisation Clévacances est accessible aux meublés de tourisme, chambres d'hôtes, Habitats Légers de Loisirs et hébergements insolites.
Elle est valable pour une durée de 4 ans.

Un moyen efficace pour mettre en valeur votre hébergement et pour le commercialiser !

Le classement ministériel en étoiles, quels avantages ?

Vous bénéficiez :
- D'une **reconnaissance officielle** et d'une cohérence nationale et internationale de la **qualité** de votre location
- D'un **abattement fiscal** plus intéressant (selon votre statut et sous réserve des nouvelles lois de finances)
- De la garantie de conformité et de la qualité du logement
- De la garantie de promotion par le biais des organismes de tourisme
- De la possibilité d'être agréé "Prestataire Chèque-Vacances"
- D'un reversement de la **taxe de séjour simplifié**
- De la possibilité de faire créer votre panonceau agréé par le Ministère du Tourisme

Le classement ministériel en étoiles est uniquement accessible aux meublés de tourisme.
Il est valable pour une durée de 5 ans.

Une question ? Besoin d'un rendez-vous personnalisé ?

Toute l'équipe de Clévacances Alsace se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ou vous rencontrer lors d'un rendez-vous personnalisé au sein de nos bureaux.

N'hésitez pas à nous contacter !